



COMITE SYNDICAL

**MARDI 16 AVRIL 2024 à 15H15
EN CCHF**

RELEVÉ DES ECHANGES

Présents

André FIGOUREUX

Vice-Président

Didier BYKOFF, Michel DELFORGE, Paul JANSSEN,
Pierre MARLE, Jean-François MONTAGNE, Michel PESCH, Valérie ROBERT, Jean-Pierre
VANDAELE,

Délégués

Absents et excusés

Martial BEYAERT

Président

Patrice VERGRIETE

Vice-Président

Christine GILLOOTS, Eric ROMMEL, Bertrand RINGOT, Alain SIMON,

Délégués

Assistaient également :

Laurent PIDOUX – Benjamin DASSONVILLE – Catherine RENOU – Syndicat mixte du SCoT
Flandre Dunkerque
Isabelle RICHARD – AGUR
Catherine OLIVEZ – DUROISIN – CCHF

Monsieur FIGOUREUX accueille les personnes présentes et excuse Monsieur BEYAERT
qui a dû quitter malencontreusement la séance en cours.

Il démarre l'ordre du jour.

Le 1^{er} point porte sur l'approbation du compte rendu des échanges du comité
syndical du 16 février 2024, il n'y a aucune observation sur son contenu. Il est adopté
à l'unanimité.

Toutefois, Monsieur Figoureux indique qu'il conviendrait de pouvoir adresser aux élus du SCoT les éléments plus en amont des séances afin d'avoir le temps d'en prendre suffisamment connaissance.

Le 2^e point concerne l'avis du SCoT Flandre Dunkerque sur le projet de modification du SRADDET

Présentation de cette proposition d'avis par Madame Richard en appui du document de travail remis aux élus

Elle précise que le SRADDET, opposable depuis aout 2020, doit être adapté pour répondre à différentes évolutions législatives et réglementaires.

Il devra être adapté pour novembre 2024. Les SCOT et PLUI devront en tenir compte à partir de 2027.

Après échanges sur le document proposé, il est demandé aux élus du SCoT de choisir entre

- émettre un avis, comme demandé par la Région Hauts de France
- ou
- proposer une délibération en comité syndical qu'il conviendra de tenir avant le 20 mai prochain.

Monsieur Figoureux précise que le Président Beyaert propose d'opter pour la 1^{ère} proposition et d'émettre un avis et non une délibération.

Volet Déchets

Remarques : Est-il possible d'avoir les chiffres actuels pour le SCoT ?

Comment infléchir la courbe sans les industriels qui continuent à produire trop d'emballage ?

Pour Monsieur Montagne, l'Etat remet des règles et impose la réduction aux industriels. La baisse est de l'ordre de 10% de recyclables à Triselec

Volets Air Climat Energie

Pas de remarque

Volet Gestion économe de l'espace et lutte contre l'artificialisation des sols

Il manque des projets dans les enveloppes nationales, il conviendra de les nommer.

A partir de quand une artificialisation est constatée, est-ce au démarrage des travaux ?

Monsieur Marle indique qu'il y a des erreurs dans l'observation de la consommation foncière (ex Croix rouge B, démarrée en 2019 et qui n'est toujours pas comptabilisée dans le portail de l'artificialisation).

Autre remarque : on ne peut pas imposer au gens leur lieu de vie.

Monsieur Marle estime que le ZAN s'applique nationalement alors qu'il y existe de fortes disparités selon les régions. Les Hauts de France sont en développement.

Madame Richard précise que les autres régions contribuent à notre enveloppe nationale (2100Ha pour la Région).

Selon Monsieur Bykoff, le développement se fera sur du renouvellement urbain et de la densification.

La loi nous permet certaines choses que la Région n'a pas reprises notamment le logement et les infrastructures liées aux projets nationaux.

La méthode de suivi de l'enveloppe régionale n'est pas suffisamment claire.

Le 3^e point porte sur le projet de modification du SCoT Flandre

Présentation par Madame Richard / Déroulement de la procédure de modification du SCoT Flandre Dunkerque

La trajectoire de l'INSEE nous permet de retravailler le SCoT.

- 1) Temps de travail sur l'évaluation de la consommation foncière (pour définir le reste à consommer).
- 2) Retravailler le projet de territoire du SCoT
- 3) Formalisation du dossier et temps de la procédure.

Le prochain comité syndical actera le lancement de la procédure de modification.

A noter que la Communauté de Communes des Hauts de Flandre demandera une révision du SCoT Flandre Dunkerque.

Il conviendra d'acter le planning au regard des enquêtes publiques.

Une proposition sera faite à la CCHF.

Pas d'autres questions.

Levée de la séance.
